

CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE DE MONT BLANC LUXURY, partenaire de Mountain Guide Adventure

Extrait du Code de Tourisme fixant les conditions d'exercices des activités relatives à l'organisation et à la vente de voyages ou de séjours - conformément à l'article R211-12

INSCRIPTION

L'inscription à l'un de nos séjours implique l'adhésion à notre association à nos conditions de ventes. Toute inscription doit être remplie et signée par le participant en double exemplaire, accompagnée d'un acompte de 30 %. La réception de cet acompte n'implique la réservation que dans la limite des places disponibles. En cas d'acceptation, nous vous ferons parvenir une facture valant confirmation. Le solde devra être réglé 30 jours avant la date du départ. En cas d'inscription à moins de 30 jours du départ, la totalité sera versée dès la demande de réservation. Nous n'accusons pas réception des soldes. Les assurances doivent être prises à la signature du contrat et réglées à ce moment.

PRIX

Le Participant reconnaît avoir pris connaissance des informations relatives aux voyages qu'il a choisi, grâce à notre site internet et aux fiches techniques qui lui ont été fournies préalablement à la remise de la facture. Nous mentionnons dans nos fiches techniques ce qui est compris et ce qui ne l'est pas. De façon générale, les taxes d'aéroport, les frais de vaccins, de visas, les boissons, les visites de sites et le matériel personnel ne sont jamais compris dans le prix, sauf mention écrite. Toute modification des taux de change, des transporteurs ou autres prestataires de services peut entraîner le réajustement des prix publiés. Prix établis à la date du 01/09/2011 sur la base du cours des changes, des tarifs aériens et des prestations au sol connus à ce jour et susceptibles de réajustement au plus tard 30 jours avant la date de départ.

Tout retard dans le

paiement du solde pourra être considéré comme une annulation pour laquelle il sera fait application des frais d'annulation en vigueur.

INFORMATION APRÈS INSCRIPTION

Au plus tard 7 jours avant votre départ, vous recevrez un dossier de voyage comportant tous les renseignements utiles et indispensables pour effectuer votre séjour. (heures et lieux exacts de rendez-vous, moyens d'accès pour se rendre au rendez-vous, coordonnées des représentants locaux, possibilités de co-voiturage...). Mont Blanc Luxury communique les formalités administratives et sanitaires utiles aux ressortissants français connues à la date de votre inscription, informations que vous devez vous faire confirmer par les organismes officiels avant votre départ. Les personnes de nationalité étrangère doivent s'informer auprès des ambassades ou consulats compétents.

RESPONSABILITÉ

Conformément à l'article L.211616 du Code de Tourisme, Mont Blanc Luxury ne pourra être tenu pour responsable des conséquences des événements suivants :

1. du fait du participant : Perte ou vol des billets d'avion (les compagnies ne délivrant pas de duplicata), pièces d'identité et/ou sanitaire (carte nationale d'identité, passeport, visas, certificat de vaccination...) ou non conformes aux indications figurant sur notre fiche technique ; défaut de présentation/documents périmés ou d'une durée de validité insuffisante ; retard à l'embarquement, il sera retenu 100% du voyage.
2. suite à des incidents ou événements imprévisibles et insurmontables d'un tiers étranger intervenant pendant le voyage tels que : guerres, troubles politiques, grèves et incidents techniques ou administratifs extérieurs à Mont Blanc Luxury, encombrement de l'espace aérien, intempéries, retards, pannes, pertes ou vol de bagages.
3. Annulation imposée par des circonstances présentant les caractères de la force majeure et/ou pour des raisons liées au maintien de la sécurité des voyageurs et/ou injonction d'une autorité administrative. Le ou les retards ayant pour origine les cas visés ci-dessus ainsi que les modifications d'itinéraire/programme qui en découleraient éventuellement ne pourront entraîner aucune indemnisation, notamment du fait de la modification de la durée du voyage initialement prévue ou de retard à une escale aérienne. Les éventuels frais additionnels liés à une perturbation (taxes, hôtel, parking, rachat de titres de transport...) resteront à votre charge.

TRANSPORT ET PRESTATIONS

Au moment de votre inscription, nous ne connaissons pas les horaires de vols mais nous vous communiquons les compagnies susceptibles d'assurer votre vol. Les horaires exacts et le nom des compagnies vous seront communiqués dès qu'ils nous auront été confirmés. Votre vol peut intervenir à n'importe quelle heure du 1er jour de votre voyage voire la veille (max 3h avant). Conformément à la Convention de Varsovie, les horaires des vols peuvent varier en fonction des autorisations de trafic. Le transporteur peut sans préavis se substituer à d'autres transporteurs et utiliser d'autres avions, modifier ou supprimer des escales en cas de nécessité. Nous vous recommandons de prévoir des délais suffisants et d'acheter des billets modifiables et/ou remboursables pour votre acheminement à l'aéroport. Si vous vous enregistrez trop tard à l'enregistrement du vol aller, le vol retour sera automatiquement annulé par la compagnie. Vous devrez alors acheter à vos frais un/des nouveau(x) billets en fonction des places disponibles. Tous nos hébergements (sauf mention contraire) sont prévus en chambre double. Seules sont considérées comme contractuelles, les prestations mentionnées sur les fiches techniques remises au moment de l'inscription. Si nous nous trouvons dans l'impossibilité de

fournir une partie des engagements prévus, nous ferions tout notre possible pour vous proposer des prestations équivalentes.

PARTicularité de nos séjours et de nos voyages :

Chaque participant doit se conformer aux conseils et consignes donnés par l'encadrement, nous ne pouvons être tenus pour responsables des incidents, accidents ou dommages corporels qui pourraient résulter d'une initiative personnelle imprudente. L'encadrement reste le seul juge durant le séjour de modifier le programme. En effet, le caractère sportif de nos voyages et séjours peut nous amener, lorsque des circonstances impérieuses impliquant la sécurité des voyageurs nous y contraignent, à substituer un moyen de transport à un autre, un hôtel à un autre, prendre un itinéraire différent ou annuler certaines excursions. Le participant ne pourra les refuser sans motifs valables. En revanche, si les prestations acceptées sont de qualité inférieure, la différence de prix sera remboursée par Mont Blanc Luxury, dès le retour. S'il ne peut être proposé aucune prestation de remplacement ou si celles-ci sont refusées pour motifs valables, nous assurerons le retour du participant, sans supplément de prix.

ANNULATION - MODIFICATIONS

De votre part :

Toute annulation de votre part avant le départ doit nous parvenir par lettre recommandée avec A.R ; c'est la date d'accusé de réception de cette lettre, qui sera retenue comme date d'annulation pour la facturation des frais d'annulation. En cas de désistement à plus de 45 jours avant votre départ, les sommes versées vous seront remboursées sauf retenue d'une somme forfaitaire de cinquante euros (50 €) par personne plus les frais réels engagés au titre du transport aérien ou bateau et prestations terrestres. À partir de 45 jours du départ, votre désistement entraînera les retenues suivantes :

- de 45 à 21 jours : 25 % du montant ;
- de 20 à 8 jours : 50 % du montant ;
- de 7 à 2 jours : 75 % du montant ;
- moins de 2 jours : 90 % du montant.

Pour tout billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à la demande du participant ou en raison de la politique des compagnies aériennes pour certains types de tarifs, il sera facturé des frais d'annulation à 100% du prix du billet, quelle que soit la date d'annulation. Il est à noter que les frais d'annulation à plus de 45 jours avant le départ ne sont pas pris en charge par l'assurance annulation. Les montants de l'assurance et de la cotisation annuelle ne sont pas remboursables. Toute interruption volontaire du voyage de votre part n'ouvre droit à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par l'encadrement du séjour, pour niveau insuffisant ou non respect des consignes de sécurité.

En cas d'impossibilité d'effectuer le séjour, vous pouvez nous proposer une autre personne à la condition qu'elle remplisse les mêmes conditions sans présumer des frais de réservations déjà engagés à votre nom, qui de ce fait resteraient dûs. Vous êtes tenus de nous en informer entre 7 et 15 jours avant le départ par LR avec AR.

De notre part :

Si nous devons annuler un départ pour des raisons indépendantes de notre volonté, ou pour manque de participants, nous vous proposerions alors différentes solutions de remplacement, au tarif en vigueur, ou le remboursement intégral des sommes payées. Le participant en sera informé au plus tard 21 jours avant la date du départ. Aucune indemnité compensatoire ne sera versée.

ASSURANCES

Nous ne saurions nous substituer à la responsabilité civile individuelle de chacun. Il est donc indispensable de posséder une RC pour participer à nos séjours et voyages. De même, Il est fortement conseillé de posséder une assurance couvrant les frais d'annulation - perte ou vol de bagages et interruption de voyage. Mais il est obligatoire d'être couvert en assistance rapatriement - secours et recherche pour participer à nos séjours et voyages ; Il appartient au participant de vérifier, en préalable à son inscription, les risques pour lesquels il est déjà couvert. Chaque participant a la possibilité de souscrire un contrat d'assurance EUROP ASSISTANCE auprès de Mont Blanc Luxury comprenant trois options :

- Annulation + Rapatriement secours + Interruption de séjour : 3 % du montant du voyage ;
- Annulation seule : 2.5 % du montant du voyage ;
- Rapatriement - Secours seul : 1 % du montant du voyage.

Aucune modification ne sera possible une fois l'assurance souscrite. Si le participant ne désire pas souscrire à notre assurance rapatriement – secours et recherche -, nous lui demanderons de nous communiquer les garanties et coordonnées de sa propre assurance.

LITIGES

Toute réclamation relative au voyage doit être adressée par lettre recommandée avec AR dans un délai d'un mois après la date du retour.

Association MONT BLANC LUXURY : 110 impasse le Déresse Chalet l'Edelweiss 74 130 Petit Bornand les Glières 04 50 01 02 98
info@mont-blanc-luxury.com ; association de Tourisme affiliée à l'APRIAM IM 073. 100023 - ALPESPACE 50 Voie Albert Einstein
73 280 FRANCIN - RCP : IMMA IARD 14 Bld Marie et Alexandre Oyon – 72000 Le Mans ; Garantie financière : COVEA
CAUTION Contrat n°18386 ; SIRET 495204517 00021 ; APE : 94 99Z ; TVA intracommunautaire : FR 14 49 52 40 517